

Devenir animateur loisir sportif option Jeux Sportifs Jeux d'Opposition en 6 mois !

Encadrer contre rémunération dans des salles de sports, des associations ou des collectivités, en tant que salarié ou indépendant.

Le CQP ALS est un **diplôme de la branche professionnelle du sport**, permettant d'obtenir une reconnaissance institutionnelle et d'une qualification professionnelle permettant d'exercer contre rémunération.

PROGRAMME DE LA formation

Formation en alternance :

- **156 heures de formation** hors certifications réparties en 3 blocs de compétences.
- **80 heures minimum en situation professionnelle** dans une structure de stage (association, salle de remise en forme, MJC, collectivités...)
 - Bloc 1 : Préparation et animation de cycles de séances de loisirs sportifs
 - Bloc 4 : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement des APS
 - Bloc 5 : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des APS
- Les modules de formation se déroulent sur les week-ends.
- Formation en externat (ni hébergement ou restauration).
- Formation mixte (présentiel et distanciel).

Information

Depuis 2022, **la formation s'est enrichie** avec des cours sur la communication, la prévention des violences dans le sport ou encore la planification annuelle.



Depuis 2025, cette formation est proposée uniquement pour des structures en intra, il n'est pas possible de s'inscrire en individuel.

✓ ACTIVITÉS DE L'OPTION JSJO

4 familles d'activité que compte la formation CQP ALS JSJO :

- Jeux de raquettes (badminton, tennis de table, speedminton etc)
- Jeux d'opposition (judo, lutte, boxe éducative etc)
- Jeux collectifs (ultimate, flag-rugby, football, handbal, basketball etc)
- Jeux traditionnels (béret, thèque, gamelle etc)

✓ TARIFS DE LA FORMATION

- Tarif financement individuel : **2353€**
- Tarif financement avec CPF ou avec prise en charge : **2747 €**
 - + Frais de candidature : **80 € (non remboursables)**

✓ CONDITION D'ACCÈS & PRÉREQUIS

- Dossier de candidature complet
- Structure d'alternance avec un.e tuteur.ise
- Validation du test technique préalable à l'entrée en formation
- Validation du financement
- Positionnement réalisé et accepté
- Être âgé de 16 ans révolus à l'entrée en formation
- Être âgé de 18 ans à la date des certifications
- Être titulaire du diplôme PSC (ou équivalent : AFPS, BNS, SST...)



CONTACT & INSCRIPTIONS

Sandra Chaigneau

sandra.chaigneau@forma-institut.fr

06.03.11.14.00



✓ TABLEAU DE L'ORGANISATION DE LA FORMATION PAR BLOC

A savoir que les blocs 1, 2 et 3 varient en fonction de l'option choisie : bloc 1 pour le CQP ALS JSJO, bloc 2 pour le CQP ALS AGEE et bloc 3 pour le CQP ALS ARPO

BLOCS	MODULES	PROPORTION EN H
BLOC 1 option JSJO	• Identification des caractéristiques et des besoins des pratiquants • Anatomie / physiologie • Construction d'une séance ou d'un cycle de séances • Règlementation • Activités et techniques JSJO	• 11h • 10h • 10h • 4h • 77h
BLOC 4	• Comprendre le fonctionnement de sa structure • Planifier et rendre compte de ses activités • Communiquer avec le public • Prévention des violences et des discriminations	• 21h
BLOC 5	• L'environnement professionnel de l'animateur de loisir sportif • Droit du travail • Piloter son parcours professionnel	• 21h

